



COMITE DIRECTEUR de la LIGUE de BILLARD des HAUTS-DE-FRANCE



Compte-rendu de la réunion du samedi 2 juillet 2022

Présents : BARBE Philippe, COULOMBEL Arnaud, DELGOVE Dominique, HORNAIN Denis, LAROCHE Fabien, LE GOHABEL Jacques, MOLEY Patrick, OTTEVAERE André, REYNAERT Pierre et WALLART Jean-Charles.

Absents excusés : BETTEFORT Mickaël, MARTINI Jan, MORTREUX Isabelle et PROIX Philippe.

Pierre REYNAERT, président, ouvre la séance à 9h40, souhaite à tous la bienvenue et remercie André OTTEVAERE de nous accueillir dans les locaux du club du Touquet.

Suite à la démission de Viviane ROUCHON du poste de trésorière, Pierre confirme aux membres du comité directeur qu'il a accepté de reprendre le poste de trésorier de la FFBillard.

Pierre précise que lors de l'AG de la FFBillard du 12 juin dernier, une augmentation de la part fédérale de la licence de 2 € a été votée, ce qui permettra de renforcer la direction technique nationale suite au départ en retraite de Louis EDELIN et l'embauche à plein temps d'Alexandre MORAGUES au poste de chargé de la communication.

SITUATION ADMINISTRATIVE

EFFECTIFS LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE au 30/06/2022

HAUTS DE FRANCE	SENIORS		SENIORS Découverte		- 15 ans		15 / 17 ans		17 / 21 ans		Dont licences Avenir (- 21 ans)	Pass Billard Scolaire	TOTAL LICENCIES
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F			
AISNE	214	13	38	9	20	4	6	0	13	3	30	2	320
NORD	506	17	85	23	61	22	11	2	15	9	67	47	751
OISE	201	5	23	6	18	6	4	1	5	1	12	0	270
PAS DE CALAIS	262	10	53	7	24	13	4	0	8	0	38	32	381
SOMME	157	8	26	2	21	7	8	2	3	0	24	0	234
TOTAL	1340	53	225	47	144	52	33	5	44	13	171	81	1956
	1665		196		38		57						

La ligue des HDF est la 1ère ligue de France avec 1956 licenciés, soit 473 licenciés de plus que la saison dernière et une progression de 32 % (moyenne France : 23 %).

Tous les indicateurs sont positifs :

- Licences découverte Hommes : 225 moyenne saisons antérieures : 150/160
- Licences découverte Femmes : 47 « « : 12/15
- Total licences « découverte » : 272 « « : 170/180
- Licences Avenir : 171 « « : 130/140

Le taux de féminisation (8,5 %) est comparable à celui de la France (8,4 %).

Les « Moins de 21 ans » représentent 14,6 % (moyenne France : 8,7 %)

SITUATION FINANCIÈRE

A ce jour, les recettes s'élèvent à 110 390,93 € et les dépenses à 115 651,95 €, soit un déficit de 5 261,02 € explicable par la relance aux clubs du dispositif Reboost.

Ce montant déficitaire correspond au « bénéfice » enregistré l'an dernier à cause d'une saison blanche et à un retour à l'équilibre enregistré lors de la saison 2019-2020.

Les versements complémentaires de la prime Reboost seront effectués dans les prochains jours.

Ceux-ci se décomposent en 2 parties :

- La prime fédérale versée par la FFBillard ;
- La prime ligue versée par la ligue des HDF.

Le versement de la prime de la ligue des HDF sera effectué uniquement par virement.

Dispositions financières saison 2022-2023

Le comité directeur de la ligue des HDF a décidé de réévaluer les indemnités liées aux compétitions :

- Indemnité kilométrique : **0,30 €/km**
- Indemnité repas : **13,70 €** (sans justificatif)
20,00 € (avec justificatif)
- Indemnité hôtel : **27,40 €** (sans justificatif)
50,00 € (avec justificatif)

Le tableau complet sera diffusé en septembre.

REBOOST ACTION 3

Les objectifs de Reboost 3 étaient :

- Axe 1 : licencier de nouveaux publics (jeunes, féminines, famille, etc.) ;
- Axe 2 : augmenter le nombre de licenciés ;
- Axe 3 : optimiser l'occupation des billards.

La ligue des HDF a dépassé ces 3 objectifs au-delà de toute espérance avec un nombre de licenciés « Découverte » « Féminines » et « Avenir » supérieur aux saisons précédentes, 473 licenciés récupérés et un ratio d'occupation des billards en évolution très sensible : 5,7 licenciés/ billard vs 4,3 la saison 2020-2021.

Le dispositif Reboost 3 mis en place par la ligue des HDF a permis de primer 50 clubs sur 59.

La prime moyenne par club s'élève à 898 € et 23 clubs ont touché 1 000 € et plus.

Le total des primes versées par la ligue des HDF s'élève à 17 200 €.

L'apport des 473 licences supplémentaires s'élève à 5 317 €, soit un coût net réel pour la ligue de **11 883 €.**

Le total des primes versées par la FFBillard aux clubs des HDF s'élève à 35 797 €.

Le total des primes attribuées par le dispositif Reboost aux clubs des HDF atteint 52 997 €.

REBOOST ACTION 4 Saison 2022-2023

Reboost FFBillard

Les 5 objectifs retenus pour Reboost pour la saison 2022-2023 sont les suivants :

1. **Diversifier** (en particulier rajeunir et féminiser)
2. **Fidéliser** (en particulier les jeunes et les femmes qui nous ont rejoint cette saison)
3. **Retrouver** ceux qui nous ont quittés en 2019-20 et 2020-21
4. **Augmenter** le nombre de licenciés
5. **Pérenniser** nos clubs.

Pour atteindre ces objectifs la FFBillard a défini différents dispositifs d'aide économique aux clubs qui reprennent en grande partie ceux qui ont été appliqués cette saison.

Tous les dispositifs se cumulent entre eux. Afin que l'aide économique soit débloquée pour un club il faut par contre que ces 3 conditions soient réunies :

1. Le club doit atteindre un nombre de licences (hors Pass scolaires) supérieur à celui qu'il avait à la fin de la saison 2021-2022 ;
2. Le nombre de licences (hors Pass scolaires) dans le club doit être supérieur ou égal à 20 ;
3. Le montant cumulé des aides doit être au moins égal à 100 € (tant que le montant est inférieur à 100 € aucun virement n'est effectué au bénéfice du club).

Il y aura, comme cette saison, 2 pointages, un fin décembre et l'autre fin juin.

Détail des dispositifs relatifs aux 5 objectifs :

1. **Diversifier**

Le dispositif en place cette saison est reconduit à l'identique

- 9 € pour chaque licence avenir
- 28 € pour chaque licence découverte femme
- 28 € pour chaque licence découverte homme mais uniquement si un autre membre de la même famille est licencié dans le même club.

2. **Fidéliser**

- 5 € pour chaque licence avenir 2021-2022 reconduite comme licence -21 ans
- 14 € pour chaque licence découverte femme 2021-2022 reconduite
- 14 € pour chaque licence découverte homme (famille) 2021-2022 reconduite.

3. **Retrouver** ceux qui n'ont pas renouvelé leur licence en 2019-20 et 2020-21

- 5 € pour toute licence -21 prise en 2022-2023 si le jeune avait été licencié pour la dernière fois en 2019-2020 ou 2020-2021
- 14 € pour toute licence +21 prise en 2022-2023 si la personne avait été licenciée pour la dernière fois en 2019-2020 ou 2020-2021.

4. **Augmenter** le nombre de licenciés

- 10 € pour chaque licence supplémentaire si le nombre de licences en 2022-2023 est d'au moins 20 et supérieur au nombre de licences en 2021-2022.

5. **Pérenniser** nos clubs

Dispositif équivalent à l'axe 3 de la saison 2021-2022 et lié au ratio R = Licenciés/Table

- Le ratio R en 2022-2023 doit être supérieur à celui de la saison 2021-2022
- Le club doit posséder au moins 3 tables
- Le 1^{er} seuil de déblocage est de 8 licenciés par table.

Reboost Ligue Hauts-de-France

1. **Diversifier**

Même dispositif que cette saison :

- Jeunes : Licence « Avenir » (U21) => 10 € (part ligue = 5 € => bonus de 5 €)
- Femmes : Licence « découverte » => 20 € (part ligue = 14 € => bonus de 6 €)
- Hommes : Licence « découverte » => 14 € (part ligue = 14 €)

2. **Fidéliser**

- 5 € pour chaque licence avenir 2021-2022 reconduite
- 5 € pour chaque licence découverte femme et homme 2021-2022 reconduite

3. **Augmenter** le nombre de licenciés

- 8 € pour chaque licence supplémentaire par rapport à la saison 2021-2022.

4. **Pérenniser** nos clubs (lié au ratio R = Licenciés/Table)

- 80 € si le ratio de 2022-2023 est supérieur à celui de la saison 2021-2022, puis 150 € si 2 seuils atteints, etc.
Le ratio minimum est de 4.

COMMISSIONS

- [Commission administrative](#)

Révision statuts et RI ligue Hauts-de-France

Nos textes (statuts et règlement intérieur) n'ont pas subi de modifications depuis la création de la ligue des Hauts-de-France et leur rédaction en 2016.

Afin d'être en conformité avec certaines dispositions postérieures à 2016, le comité directeur a validé de nouveaux textes qui seront soumis, conformément à l'article 4.1 des statuts, au vote de l'assemblée générale du 27 août prochain.

- [Commission sportive](#)

Carambole

Compétitions individuelles

Toutes les compétitions individuelles sont terminées.

Le palmarès complet sera présenté et transmis lors de l'AG du 27 août prochain.

Calendrier et transmission des résultats aux responsables Ligue

Le calendrier de la prochaine saison sera prochainement diffusé.

Les dates de finales de comités seront fixées 3 semaines avant les dates de finales de ligue. Ce sont des dates butoir qui pourront être avancées, mais en aucun cas reculées (si exception, obtenir l'accord du responsable sportif ligue).

De nombreuses défaillances ont été constatées cette saison.

Pour rappel, il est impératif que dès la fin des finales de comités départementaux, les responsables sportifs transmettent les résultats aux responsables format de la ligue des HDF en précisant le nom et les coordonnées des joueurs s'engageant en finale de ligue.

Challenge de la Jeunesse (compétition 4 Billes par équipes)

La finale de cette 1^{ère} édition s'est parfaitement déroulée au club de Billy-Montigny le dimanche 12 juin dernier avec 3 équipes venues des CD 59, 60 et 80.

Nos remerciements au club de Billy Montigny qui a offert le repas aux jeunes compétiteurs.

C'est l'équipe de Chambly (dont 2 féminines figuraient dans l'équipe) qui remporte la 1^{ère} édition de ce trophée et le CD 60 recevra la finale de la saison 2022-2023.

Ce challenge sera reconduit la saison prochaine en souhaitant que les 5 comités soient représentés.

Coupe des Provinces

La finale de France de la coupe des Provinces organisée à Friville-Escarbotin les 24, 25 et 26 juin derniers s'est parfaitement déroulée.

Tous les acteurs, participants et visiteurs ont loué la parfaite organisation de cette manifestation qui a vu la victoire finale de la ligue d'Auvergne Rhône Alpes, les 2 équipes de la ligue des Hauts-de-France n'ayant pu renouveler leur exploit de décrocher le trophée pour la 3^{ème} année.

A noter la venue des 2 chaînes de TV régionales, FR3 Picardie et WEO qui ont couvert l'évènement et dont les reportages ont été largement diffusés.

5 Quilles

Les formules de cette saison sont satisfaisantes.

Toutefois, Jean-Charles déplore qu'un comité départemental n'ait pas utilisé les documents requis, ce qui entraîne un dysfonctionnement, notamment pour la classification.

Il sera impératif, la saison prochaine, d'utiliser les documents mis à disposition par les responsables format.

Championnats de France par équipes

Lors de précédentes réunions, le comité directeur a pris la décision, dès la saison 2022-2023, de faire jouer toutes les rencontres des Championnats de France par équipes (divisions 3, 4 et 5 « Jeux de série » et « 3 Bandes ») en **zone unique le dimanche**.

Avec la suppression des 2 zones Nord-Pas de Calais et Picardie, toutes les équipes auront la possibilité, selon le tirage au sort, d'évoluer dans les 5 départements des Hauts-de-France.

Le format actuel sera maintenu avec **une poule unique par division** qui qualifiera le nombre d'équipes fixé par les proratas édictés par la FFBillard.

- chaque club disputera 6 rencontres
- 1 réception à domicile
- 2 déplacements.

Le calendrier Ligue transmis aux CD en août comprendra :

- 7 dimanches réservés pour les « Jeux de série »
- 7 dimanches réservés pour le « 3 Bandes »
- 2 (ou 3) dimanches réservés pour le « 5 Quilles »

Ce nombre de journées pourra être réduit en fonction du nombre d'équipes inscrites dans les différents championnats et des contraintes de disponibilité de billards dans les clubs.

Pour un bon déroulement de ces compétitions et afin de terminer les matchs à un horaire raisonnable, **le début des rencontres est fixé au plus tard à 10 heures le dimanche**.

Jacques sera responsable des championnats de division 3, 4 et 5 « Jeux de série »

Dominique sera responsable des championnats de division 3, 4 et 5 « 3 Bandes ».

Blackball

Forte évolution du nombre de licenciés blackball, 323 joueurs soit + 44% par rapport à la saison précédente et + 19,5% par rapport à 2019-20, ancienne saison de référence.

30 équipes étaient réparties en 2 Divisions :

- DR1 à 16 équipes (Hazebrouck 1 championne)
- DR2 à 14 équipes (Cambrai 4 championne)

Grâce à cette belle évolution du nombre de joueurs, la ligue des HDF a pu envoyer plusieurs joueuses et joueurs aux finales des Championnats de France à Agen du 24 au 26 juin qui ont obtenu des médailles.

Les résultats complets de la saison seront diffusés lors de l'AG du 27 août prochain, mais notons qu'une féminine et 3 joueurs sont sélectionnés pour les championnats du monde qui auront lieu en octobre prochain à Albi.

Féminines

Rosalía DI LIBERTO (Arras) = **médaille de Bronze** + sélection Equipe de France Féminines pour les Mondiaux d'octobre 2022 à Albi.

Benjamins U15

Gabriel COELHO (Amiens) = **médaille d'Argent** + sélection Equipe de France Benjamins pour les Mondiaux d'octobre 2022 à Albi.

Joueurs DN2 mixtes

Fabrice BOSQUILLON (Dunkerque) = **médaille de Bronze** + sélection Equipe de France + 50 ans pour les Mondiaux d'octobre 2022 à Albi.

Equipes DN3

HAZEBROUCK 1 (Hazebrouck) = **médaille d'Argent**

A noter également la sélection de **Nathan BOSQUILLON** en équipe de France Espoirs U23 pour les mondiaux d'Albi.

La saison prochaine devrait voir une hausse du nombre d'équipes.

Le parc de billard mis à disposition par la Ligue n'évoluera pas, des matchs entre équipes du même club pourront avoir lieu dans les clubs afin de palier à l'impossibilité de les organiser sur les 7 ou 8 tournois prévus.

D'autre part un projet de centralisation des 20 tables dans un même lieu est à l'étude afin de réduire fortement les frais d'organisation des TR Blackball largement impactés par le coût du transport (970 € avant l'augmentation du gasoil à 2 €).

Snooker

En l'absence d'Isabelle, retenue par l'organisation des championnats de France de Snooker qui se déroulent ce week-end à Dunkerque, le compte-rendu complet de la saison sera diffusé lors de l'AG du 27 août prochain.

A noter que cette saison, 6 tournois ligue et une finale de qualification pour le CDF « Toutes Catégories » ont eu lieu avec une moyenne de 33 joueurs sur chaque tournoi.

Au championnat d'Europe en Albanie, Nicolas Mortreux atteint et perd en quart de finale.

Les 2 équipes (Niel Vincent - Alexis Callewaert et Brian Ochoiski - Nicolas Mortreux) terminent 1ères de leur groupe et perdent respectivement en quarts de finale et huitièmes de finale.

En masters, Jérémy Dorchies et Jean-Marc Beauchamp perdent en 32ème de finale.

Nicolas Mortreux participera au championnat du monde U21 en Roumanie du 23 au 27 août.

Un licencié du club de St Quentin va s'engager dans la formation d'arbitre de snooker.

- Commission formation

L'ETR est actée avec la DTN, Marc MASSE (DTN) et Pierre REYNAERT et une convention sera établie à la rentrée.

Le coordonnateur de cette ETR sera Jacques LE GOHEBEL.

- Commission juges et arbitres

Un tutoriel très explicite sur la nouvelle formule pour l'acquisition du grade d'arbitre est disponible sur le site de la FFBillard.

Dans le portail « Formation », consulter l'onglet « Formation des arbitres » ; toutes les informations sont communiquées pour les différentes disciplines.

Dans la ligue, des arbitres référents peuvent également faire des remises à niveau et assurer des journées de formation aux candidats ayant réussi la partie règlementaire.

- Commission communication

Le projet de renouveler nos outils de communication, en particulier notre site internet vieillissant, est toujours en cours.

Il conviendra de déterminer les besoins spécifiques de chaque CD, d'établir un cahier des charges et de recourir aux compétences d'Alexandre, chargé de communication de la FFBillard.

En l'absence de questions diverses, la réunion est levée à 12h40.

Le président,
Pierre REYNAERT



Le secrétaire général,
Dominique DELGOVE

